



Association Sportive

HEIMERSDORF

HAUT-RHIN

38ème Marche Populaire

Internationale

Marche de « Nuit »



SAMEDI

16 Juin 2018

Parcours de 5 km et 10 km

Membre de la FFSP n°F1214

Visa FFSP 2018-68-076H

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉: contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france  twitter.com/ffsp_officiel



EN-PROVENCE
OLYMPIADES 2019
F R A N C E



Groupama



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** En raison des travaux à la salle polyvalente, départ et arrivée auront lieu à l'étang de l'APP *Odiliaweither* selon carte ci-dessous
Entre HEIMERSDORF et BISEL (suivre fléchage)
- Horaires :** Départ de 15h00 à 20h00 - Arrivée limitée à 23h00
- Parcours :** 10 km et 5 km, sans difficultés particulières
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2,-€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** **Avant le vendredi 15 juin 2018**
- Inscriptions :** HAEFFELIN Michaël
17b, rue de Feldbach
68560 HEIMERSDORF
Téléphone: 06.70.73.23.55 (michael.haeffelin@orange.fr).
MULLER Yves
T : 06.06.77.76.64
- Récompenses :** aux groupes les plus nombreux
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boissons et petites collations gratuites au premier point de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Secourisme :** **Premiers secours :** Assuré par l'association
Urgence : 112

Restauration à l'arrivée : Grillades

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal

Soyez les bienvenus !!!

